

LES PREMIERS PAS

À partir de quand un enfant doit-il porter des chaussures ?

Dans ce domaine, l'offre est très souvent valorisée pour des fonctions qui ne prennent pas toujours en compte les besoins réels de l'enfant.

Les conditions d'apprentissage de la marche

Pieds nus, les touts petits adhèrent naturellement au contact d'un sol lisse type parquet, lino ou carrelage. Par son humidité, le pied fait ventouse avec le sol. Dans ces conditions, l'enfant ne glisse pas et trouve plus facilement l'équilibre indispensable pour se tenir debout. Il stimule les récepteurs sensitifs de la plante du pied qui permettront une meilleure reconnaissance du sol et de ses aspérités. Le sol doit être protégé pour éviter de blesser les pieds (une écharde sur un plancher par exemple).

À l'intérieur

Les chaussons souples bien proportionnés au volume du pied, qui ne le compriment pas, ou des chaussettes antidérapantes munies de pastilles en gomme peuvent être portés en alternance en dehors des séances de marche, dans les crèches, divers lieux publics, etc.

À l'extérieur

L'idée que la chaussure va aider un bébé à se tenir debout plus rapidement est fausse. Pour le bébé, la chaussure est un corps étranger, un carcan qu'il rejette assez naturellement. Il existe des chaussons vendus sous l'appellation "chaussures pré-marche ou de parc", renforcés au talon et au bout, munis d'une semelle gomme et d'une tige souple. Ces chaussons renforcés sont destinés à l'apprentissage de la marche à l'extérieur sur un sol non protégé. Ils isolent le pied du froid et le protègent des chocs. Il faut éviter les pieds nus sur les pelouses qui peuvent cacher des aspérités dangereuses.

Les caractéristiques idéales d'un chausson d'extérieur :

- Une tige en cuir souple molletonnée sous la languette et en haut des quartiers pour éviter les frottements et atténuer la pression sur le cou-de-pied.
- Un contrefort souple ou une semelle qui recouvre les quartiers pour maintenir confortablement le pied dans l'emboîtement.
- Un bout-dur assez rigide ou une semelle qui recouvre la face distale des orteils pour les protéger des chocs.
- Une coupe derby montante dont les quartiers sont assemblés en bas de l'empeigne pour offrir une grande ouverture. Des perforations ou découpes dans la tige au niveau de l'empeigne sur les côtés pour aérer le pied l'été. Dans tous les cas, la tige doit recouvrir l'arrière et l'avant du pied.
- Un relevage au bout pour éviter des plis gênants sur l'empeigne.
- Un système de serrage à lacet ou velcro : après l'introduction du pied dans la chaussure, veiller à ce que le talon du pied soit bien calé dans l'emboîtement avant de fermer le velcro ou le lacet.
- Une semelle antidérapante souple.



La chaussure

Quand l'enfant aura acquis les différentes étapes de la marche, à trois ans environ, le port de la chaussure deviendra indispensable.

